



Regroupement des organismes
communautaires de la région 03
1577, 3^e avenue
Québec (Qc)
G1L 2Y4
418-524-7111

JE TIENS À MA
COMMUNAUTÉ



JE SOUTIENS LE
COMMUNAUTAIRE

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Fermeture imminente de Squat Basse-Ville

Le ROC 03 demande aux instances publiques et politiques une action immédiate

Québec, le 8 février 2013 – Le regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) déplore l'inaction des instances politiques et publiques dans le dossier du Squat Basse-Ville. Il somme le président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Guy Thibodeau, de mettre en place un plan de rattrapage financier pour les 233 organismes subventionnés au PSOC.

Le ROC 03 ne comprend aucunement comment l'Agence de la santé peut laisser la situation financière du Squat Basse-Ville se détériorer au point d'en venir à une éminente fermeture. Pourtant à l'affût de sa situation précaire depuis quelques années, l'Agence n'a jamais semblé y voir d'urgence d'agir dans ce dossier. «*Depuis plus de 2 ans, le Squat Basse-Ville sonne l'alarme sur l'urgence de rehausser son financement afin de pouvoir maintenir ses activités. Les organismes de la région sont nombreux à sonner cette même alarme sans jamais que les gestionnaires de l'Agence s'en préoccupent.*», a souligné Mme Vicky Brazeau, directrice du ROC 03.

Selon elle, l'Agence doit rapidement prendre ses responsabilités et sortir de son mutisme. Son budget 2013-2014 doit prioriser le financement des organismes communautaires de la région. Elle se doit de faire un état de situation auprès du Ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'obtenir les sommes nécessaires à un soutien adéquat de l'action communautaire autonome de la région.

Aucun appui de l'administration Labeaume

Le regroupement se voit aussi très déçu de la réponse de la Ville de Québec par rapport à la demande d'un appui moral du Squat Basse-Ville. «*La municipalité se dit préoccupée face au maintien des services offerts aux jeunes mineurs en fugue, mais les élus ne veulent rien savoir d'appuyer un organisme dans ses démarches auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux.*», s'indigne Mme Brazeau.

L'absence de Maltais dans le dossier

Le ROC 03 déplore aussi le silence de la députée de Taschereau et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale dans ce dossier touchant un organisme de sa circonscription. Celle-ci avait pourtant souligné, en campagne électorale, que «*les difficultés financières que vit l'organisme dans son édifice flambant neuf sont parvenues [à ces oreilles] et promet d'aider les jeunes.*» Le regroupement trouve regrettable que Mme Maltais ait décidé d'annuler la seule rencontre prévue à l'horaire avec le conseil d'administration de l'organisme et souligne, une fois de plus, l'inaction des décideurs publics dans les dossiers en lien avec les organismes communautaires de la région.

Le ROC 03

Regroupement sans but lucratif qui représente près de 200 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux de la région de Québec. Différents buts et objectifs lui reviennent, dont la défense et la promotion du développement et des intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles, ainsi que des populations qu'ils desservent.

-30-

Informations : Alexandre Bougie
Responsable des communications
Bureau : 418.524.7111
Cellulaire : 418.561.1002

Sources : Vicky Brazeau
Directrice du ROC 03